

SÉANCE DU 6 MAI 2019

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 6 mai 2019 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5

ABSENT : Madame Martha Lévesque, conseillère au siège no 6, motivée.

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière et madame Isabelle Doyon, adjointe à la directrice générale.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} avril 2019;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – *Conseillers*
 - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
 - 8.3 – *Inspecteur en voirie*
 - 8.4 – *Dépôt des p.v. de la MRC;*
- 9- Adoption du règlement 2019-056 refonte du règlement (nuisances / stationnement / alarme / animaux);
- 10- Adoption du règlement 2019-050 modifiant le plan d'urbanisme 551-00 afin de permettre l'implantation de nouveaux usages à l'intérieur de certaines grandes affectations, de clarifier la localisation de la zone de contraintes anthropiques suite à la réforme cadastrale et de modifier les limites des grandes affectations agricole, forestière et rurale;
- 11- Adoption du règlement 2019-051 modifiant le règlement de concordance entre le règlement de zonage et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François ainsi que ses amendements;
- 12- Adoption du règlement 2019-054 modifiant le règlement de construction 554-00 afin d'assurer la concordance entre le règlement de construction et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François ainsi que ses amendements;
- 13- Gravier saison 2019, résultat d'appels d'offres;
- 14- Abat poussière saison 2019, résultat d'appels d'offres;
- 15- Travaux de nivelage;
- 16- Pelouse 2019;
- 17- Initiative verte d'une citoyenne;
- 18- Varia ouvert;
- 19- Période de questions;
- 20- Fin de la séance.

2019-048 **résolution no 2019-048**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 mai 2019.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} avril 2019

2019-049 résolution no 2019-049

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} avril 2019 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

Aucune question.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2019-05-06 été remise aux membres du conseil.

2019-050 résolution no 2019-050

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la correspondance 2019-05-06 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

Association forestière du sud du Québec –Avis de renouvellement à 70\$ / deux ans.

2019-051 résolution no 2019-051

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la municipalité de Newport renouvelle l'adhésion à l'Association forestière du sud du Québec à 70.00 \$ pour 2019-2020.

ADOPTÉE

2- MRC du Haut St-François, Robert Roy, préfet – Information des deux activités qui seront tenus le 25 mai suivant soit, Ose le Haut et un atelier sur Valoris, les activités étant extrêmement importantes pour notre région le préfet demande de ne pas oublier d'envoyer des personnes aux activités.

3- Centre de santé Cookshire – En référence au projet sans rendez-vous pour tous. Informe qu'ils ont besoin d'aide des municipalité pour le démarrage du service de sans rendez-vous, l'objectif est d'amasser 146 500.\$ via les municipalités et la population de Newport représente 3.34% des habitants du HSF, propose que Newport offre un don de 4 893.43\$ soit 978.69\$ par an sur 5 ans.

La décision est remise à la prochaine séance.

4- MRC du Haut St-François, Isabelle Bibeau, agente loisir – Information que le comité souhaite déposer un projet d'activité avec la compagnie Chamox espérant recevoir un soutien de 3 000.\$ si le projet est accepté il pourrait rendre l'accès gratuitement à tous les jeunes de -12 ans de la MRC aux structures d'activités lors de la fête des SAE du 7 août prochain. Afin de soutenir l'initiative même si la municipalité n'a pas de SAE, on nous demande d'adopter une résolution pour le dépôt de la demande du Comité Loisirs.

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a décrété que le développement du plein air devenait un mandat des Unités régionales de loisir et de sport dont fait partie le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE);

ATTENDU QUE le CSLE, afin de répondre au mandat du ministère, a développé le programme *Fais place au plein air* dans le but que les Services d'animation estivale de l'Estrie favorisent l'accessibilité à des activités de plein air pour les jeunes de 4 à 12 ans;

ATTENDU QUE le programme *Fais place au plein air* comporte deux volets, soient les volets Local et Collectif;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François souhaite offrir aux enfants de 5-12 ans, lors de la fête des SAE du 7 août 2019, l'opportunité d'expérimenter des activités de plein air différentes;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François souhaite demander une soumission à la compagnie Chamox, spécialiste dans l'organisation et l'installation de structures favorisant le développement des habiletés motrices et sociales dans un contexte de plein air;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François souhaite déposer un projet au programme *Fais place au plein air* via le volet Collectif;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François est ouvert à donner gratuitement l'accès aux installations de Chamox à tous les enfants de 5-12 ans du territoire du Haut-Saint-François durant l'après-midi du 7 août 2019 s'il obtient un soutien financier du programme *Fais place au plein air*;

IL EST proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau et résolu que la municipalité de Newport appuie le dépôt du projet du Comité Loisir du Haut-Saint-François au programme *Fais place au plein air* via le volet Collectif.

ADOPTÉE

5- Fondation Pauline Beaudry – Invitation au souper bénéfice le 31 mai à Weedon, billet 90.\$

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2019-04-30 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

9	Infotech (papeterie permis)	18.18 \$
24	Stanley et Danny Taylor trans.Inc (Matières résiduelles)	4 326.42 \$
26	M.R.C. du Haut-Saint-François (Uban., téléph., sout inf)	1 347.37 \$
32	Nielsens et fils garage (Essence)	465.29 \$
33	Fonds d'information sur le territoire (mutation mars)	20.20 \$
128	Gravière Bouchard (Gravier chemin d'hiver)	5 928.41 \$
141	Ville de Cookshire (QP 2019 1 ^{er} versem.)	46 675.25 \$
238	Lise Houle (déplacement, épicerie partie sucre)	187.10 \$
257	Régie Haut-Saint-François & Sherbrooke	2 072.60 \$
334	Publiforme (pancartes dégel)	478.30 \$
382	Lyne Maisonneuve (Agente ressource)	450.94 \$
422	JC Bibeau électrique (vérification baisse tension)	105.19 \$

433	Carrefour action municipale (Form. Lyne et Anne-Marie)	746.00 \$
450	Corp. Pétroles Parkland (diesel tracteur)	441.16 \$
480	Ferme S.D.& S. Taylor Farm Inc. (dernier versement)	46 061.12 \$
501	Laurie Brazel (Conciergerie d'avril 2019)	300.00 \$
536	Dallaire Équipement (défibrillateur St-Mathias)	152.92
	Hydro Québec	1 332.42 \$
	Remise d'avril 2019	2 358.05 \$
12	Centre de rénovation BMR G.Doyon (ponceau)	1 321.06 \$
33	Fonds d'information sur le territoire (mutations avril)	25 25 \$
542	Filets Nad's (installation et filets St-Mathias)	8 002.56 \$
543	Sel Warwick (palette Chlorure de calcium flocon)	920.07 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	123 735.23 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire du Conseil d'avril 2019	2 894.76 \$
	Salaire d'avril 2019	6 611.94 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	9 506.70 \$
	TOTAL	133 241.93 \$

2019-053 Résolution no 2019-053

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseiller

La conseillère Désindes informe que les filets ont été installés au terrain de balle de St-Mathias.

Le conseiller Bowker donne un compte rendu de la réunion spéciale de l'agglomération.

8.2) inspecteur en bâtiment

L'inspecteur donne son rapport CCU

PROCÈS VERBAL DU CCU

Rencontre du CCU le 1^{er} mai 2019 à 13 :30 hrs-

sont présents;

- M. Lionel Roy, maire
- M. Germain Boutin, conseiller
- M. Timothy Morrison, conseiller
- M. Robert Burns, citoyen
- M. Denis Palmer, citoyen
- M. Yves Choinière, consultant pour Ferme Porcine Régionale
- M. Martin Viens, représentant pour Ferme Porcine Régionale

Dérogation mineure #2018-11-01-

La demande est déposée par la Ferme Porcine Régionale située au 1024 route 108 à Newport concernant les distances séparatrices entre son établissement de production et deux résidences voisines. La distance requise par la réglementation est de 351,8 mètres.

Selon le document déposé :

La résidence du 990 route 108, Cookshire, est située à 338 mètres soit 13,8 mètres en moins.

La résidence du 9 route 214, Bury, est située à 326 mètres soit 25,8 mètres en moins.

À la suite des explications du dossier par M. Choinière, le comité recommande au conseil d'accorder la dérogation aux conditions suivantes soit;

- à ce que la haie brise proposé par M, Viens soit mise en place (plantation).
- l'utilisation d'additif alimentaire tel que MICROAID proposé par M, Viens afin de réduire les odeurs.

Levée de l'assemblée 15:45 hrs

Luc Deslongchamps
Inspecteur en bâtiment

2019-054 Résolution no 2019-054

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée par Ferme Porcine Régional pour obtenir une autorisation du projet de 1700 porcelets sevrés 7 à 19.9 kg et de 3655 porcs de 20 à 120 kg pour un total de 799 unité animale;

CONSIDÉRANT que cette demande a été déposée à la Municipalité pour obtenir la position de cette dernière en regard de celle-ci;

CONSIDÉRANT que la distance requise par la réglementation est de 351,8 mètres, pour une résidence voisine;

CONSIDÉRANT que deux résidences sont à moins de 351,8 mètres soit;

- La résidence du 990 route 108, Cookshire, est située à 338 mètres soit 13,8 mètres en moins.
- La résidence du 9 route 214, Bury, est située à 326 mètres soit 25,8 mètres en moins.

CONSIDÉRANT la rencontre du CCU qui a eu lieu le 1^{er} mai dernier pour la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que la dérogation aux distances de deux des résidences affectées peut être considérée mineure;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Germain Boutin
APPUYÉ par le conseiller Timothy Morrison
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la dérogation mineure 01-18 suite à la recommandation reçue du CCU et tel que déposé audit dossier, aux conditions suivantes soit :

- à ce que la haie brise proposé par Martin Viens soit mise en place (plantation).
- l'utilisation d'additif alimentaire tel que MICROAID proposé par Martin Viens afin de réduire les odeurs.

ADOPTÉE.

8.3) inspecteur en voirie

Le rapport de l'inspecteur en voirie a été déposé.

8.4) dépôt des procès-verbaux de la M.R.C.

Le rapport du procès-verbal n'a pas été déposé.

9) Adoption du règlement 2019-056 refonte du règlement (nuisances / stationnement / alarme / animaux)

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-056 « Règlement général de la Municipalité de Newport, relatif aux nuisances et régissant certaines activités économique abrogeant le règlement 2007-015 »

ATTENDU QUE le Conseil a déjà adopté divers règlements relatifs aux affaires de la municipalité;

ATTENDU QU'il y a lieu de refondre certains règlements déjà en vigueur;

ATTENDU QU'un avis de motion et la présentation de ce règlement a été donné à la séance ordinaires du 4 février 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker ,

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 2019-056 «Règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques abrogeant le règlement 2007-15» soit et est adopté

ADOPTÉ à l'unanimité.

10) Adoption du règlement 2019-050 modifiant le plan d'urbanisme 551-00 afin de permettre l'implantation de nouveaux usages à l'intérieur de certaines grandes affectations, de clarifier la localisation de la zone de contraintes anthropiques suite à la réforme cadastrale et de modifier les limites des grandes affectations agricole, forestière et rurale

RÈGLEMENT 2019-050

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le règlement 2019-050 est adopté.

ADOPTÉ

11) Adoption du règlement 2019-051 modifiant le règlement de concordance entre le règlement de zonage et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François ainsi que ses amendements

RÈGLEMENT 2019-051

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le règlement 2019-051 est adopté.

ADOPTÉ

12) Adoption du règlement 2019-054 modifiant le règlement de construction 554-00 afin d'assurer la concordance entre le règlement de construction et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François ainsi que ses amendements

RÈGLEMENT 2019-054

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que le règlement 2019-054 est adopté.

ADOPTÉ

13) Gravier saison 2019, résultat d'appels d'offres

Le 1^{er} mai 2019, à 11 heures 01 minutes

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

GRAVIER 2019

Personnes présentes :

- Lise Houle, directrice générale/secrétaire-trésorière
- Isabelle Doyon, adjointe
- Luc Deslongchamps, inspecteur bâtiment
- Vanessa Ménard

Soumissions reçues :

CIRCUIT NUMÉRO 1

+/-2550 tonne

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	14.75	37 612.50 \$	43 244.97 \$
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	18.95	48 322.50 \$	55 558.80 \$
Gravière Bouchard Inc.	15.50	39 525.00 \$	45 443.87 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	8.55 \$	21 802.50 \$	25 067.41 \$
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	10.25 \$	26 137.50 \$	30 051.60 \$
Gravière Bouchard Inc.	8.70 \$	22 185.00 \$	25 507.21 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL
Construction A Boisvert Inc.	9.59 \$	24 454.50 \$	28 116.55 \$

CIRCUIT NUMÉRO 2

+/- 2350 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	14.50 \$	34 075.00 \$	39 177.73 \$
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	17.58 \$	41 313.00 \$	47 499.62 \$
Gravière Bouchard Inc.	14.35 \$	33 722.50 \$	38 772.45 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	8.25 \$	19 387.50 \$	22 290.77 \$
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	10.25 \$	24 087.50 \$	27 694.61 \$
Gravière Bouchard Inc.	8.70 \$	20 445.00 \$	23 506.64 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL
Construction A Boisvert Inc.	9.59 \$	22 536.50 \$	25 911.33 \$

CIRCUIT NUMÉRO 3

+/- 2550 tonnes

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	15.25 \$	38 887.50 \$	44 710.91 \$
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	16.35 \$	41.692.50 \$	47 935.95 \$
Gravière Bouchard Inc.	15.95 \$	40 672.50 \$	46 763.22 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	14.95 \$	38 122.50 \$	43 831.35 \$
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	8.00 \$	20 400.00 \$	23 454.90 \$
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	10.25 \$	26 137.50 \$	30 051.60 \$
Gravière Bouchard Inc.	8.70 \$	22 185.00 \$	25 507.21 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	8.50 \$	21 675.00 \$	24 920.83 \$
Construction A Boisvert Inc.	9.59 \$	24 454.50 \$	28 116.55

CIRCUIT NUMÉRO 4

+/- 2550 tonnes

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	15.25 \$	38 887.50 \$	44 710.90 \$
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	15.78 \$	40 239.00 \$	46 264.79 \$
Gravière Bouchard Inc.	14.90 \$	37 995.00 \$	43 684.76 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	13.50 \$	34 425.00 \$	39 580.14 \$
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	9.20 \$	23 460.00 \$	26 973.13 \$
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	10.25 \$	26 137.50 \$	30 051.60 \$
Gravière Bouchard Inc.	8.70 \$	22 185.00 \$	25 507.21 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	8.50 \$	21 675.00 \$	24 920.83 \$
Construction A Boisvert Inc.	9.59 \$	24 454.50 \$	28 116.55 \$

La directrice générale / secrétaire-trésorière
Lise Houle

2019-055 Résolution no 2019-055

CIRCUIT NUMÉRO 1

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu d'accorder un contrat à Scierie Labranche Inc. pour +/- **2 550** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour le montant de 43 244.97 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 1^{er} mai 2019 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2019-056 Résolution no 2019-056

CIRCUIT NUMÉRO 2

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu d'accorder un contrat à Gravière Bouchard Inc. pour +/- **2 350** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour le montant de 38 772.45 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 1^{er} mai 2019 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2019-057 Résolution no 2019-057

CIRCUIT NUMÉRO 3

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu d'accorder un contrat à Transport & Excavation Jocelyn Ménard pour +/- **2 550** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour le montant de 43 831.35 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 1^{er} mai 2019 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2019-058 Résolution no 2019-058

CIRCUIT NUMÉRO 4

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu d'accorder un contrat à Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour +/- **2 550** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour le montant de 39 580.14 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 1^{er} mai 2019 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

14) Abat poussière saison 2019, résultat de l'appel d'offres

Le 1^{er} mai 2019, à 10 heures 01
OUVERTURE DES SOUMISSIONS

ABAT-POUSSIÈRE 2019

Personnes présentes :

- Lise Houle, directrice générale/secrétaire-trésorière
- Luc Deslongchamps, inspecteur en bâtiments
- Isabelle Doyon, adjointe

Soumissions reçues :

	Prix au litre avec épandage (\$/l)	Total avec épandage avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Chlorure de Calcium :			
Les entreprises Bourget inc.	0.3687\$/l.	55 305.00 \$	65 586.92 \$
Somavrac (C.C.) inc.	0.3420\$/l.	51 300.00 \$	58 982.18 \$
Chlorure de Magnésium :			
Les entreprises Bourget inc.	Nil	Nil	Nil
Somavrac (C.C.) inc.	Nil	Nil	Nil

La directrice générale / secrétaire-trésorière
Lise Houle

2019-059 Résolution no 2019-059

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement et la pose d'abat-poussière (chlorure de calcium) à Somavrac (C.C.) Inc. pour un montant de 0.3420 \$ /litre sans les taxes, conformément à sa soumission ouverte le 1^{er} mai 2019 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

15) Travaux de nivelage

2019-060 résolution no 2019-060

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu d'autoriser des travaux de nivelage aux chemins municipaux et d'autoriser une dépense n'excédant pas 15 000\$.

ADOPTÉE

16) Pelouse 2019

La directrice générale informe qu'une offre a été reçue :

Larry Lloyd : 1 400.00 \$

La directrice générale informe que Monsieur Lloyd a eu le service en 2012 et 2013 pour 1200.\$ et en 2018 pour 1300.\$ Les conseillers sont tous d'accord qu'une tonte aux 2 semaines est inacceptable surtout en début de saison.

2019-061 Résolution no 2019-061

Proposé par le conseiller Timothy Morrison, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu de retenir les services de Larry Lloyd pour le contrat de tonte pour la saison estivale 2019 au montant de 1 400.00\$, le paiement afférent sera payé en deux versement égaux de 700.\$ en juillet et à la fin de la saison.

ADOPTÉE

17) Initiative verte d'une citoyenne

La conseillère Martha Lévesque étant absente l'item est reporté à une prochaine séance.

18) Varia ouvert

La conseillère Anne Marie Yeates Dubeau informe de réparations à faire au parc. Une note est prise.

Le conseiller Morrison suggère des changements à apporter. La note est prise.

Monsieur le maire informe de réparations à prévoir à la machinerie, soit pneus sur le tracteur.

19) Période de Questions

Monsieur Germain Tourigny pose quelques questions en rapport à la conformité au schéma d'aménagement.

Monsieur Robert Burns pose une question en rapport à la Ferme Porcine Régionale. Monsieur le maire répond aux questions.

20) Fin de la séance.

2019-062 Résolution no 2019-062

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la séance soit levée à 20H356.

ADOPTÉE

La signature par le maire suppléant du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 6 mai 2019.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière